

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 18/10/2018

Présents: E. Alemany, C. Arsenne, S. Berthier, A. Combey, F. Degiuli, J. M. Grillot, M. Robin, A. Ropert, P. Saguét, J. L. Vigne  
Excusés : C. Guy, S. Le Gorrec  
Invités : C. Masurel  
Secrétaire de séance : A. Ropert

### **1) Introduction**

E. Alemany ouvre la séance en indiquant que le club compte actuellement 145 adhérents (à comparer au chiffre de 172 en fin de saison dernière) et 94 licenciés. En Interclubs, il y aura 1 équipe en D1, 4 en D2, 3 en D3 et une nouvelle équipe en D4 ou D5.

Les statuts du club datent de 1999 et devront être remis à jour.

### **2) Répartition des tâches**

#### a) Direction des tournois

Lundi : A. Combey / J. L. Vigne  
Mardi : E. Alemany / J. L. Vigne  
Mercredi : A. Ropert / M. Robin  
Jeudi : M. Robin / A. Ropert  
Vendredi : C. Masurel / M. Robin

E. Alemany rappelle qu'il ne faut pas oublier de tenir à jour le calendrier des absences éventuelles affiché dans le bureau. Elle insiste sur le respect des règles de courtoisie. Il y a un net progrès sur la gestion des retards. La tenue de table est l'affaire de tous, en particulier la réduction du bruit qui nuit à la réputation du club.

#### b) Opérations matérielles

C. Arsenne s'occupe de l'approvisionnement des denrées pour la vie du club (café, gobelets, sucre, sopalin, enveloppes).

A. Ropert gère le matériel secrétariat

A. Combey va mettre à jour la trousse de secours. Il est nécessaire aussi de savoir où se trouve le défibrillateur du CTM.

#### c) Informatique

Responsables : M. Robin et A. Ropert

#### d) Points cadeau

Responsables : M. Robin et A. Ropert

#### e) Site web

Webmaster : A. Ropert

### **3) Enseignement**

P. Saguet est chargé d'assurer la coordination des enseignements dispensés au club. Il va donner un cours de perfectionnement sur les enchères à partir du mardi 6 Novembre. A. Ropert se charge de diffuser l'information sur le site internet et auprès des adhérents du club. De manière générale, il faut faire de la publicité pour attirer de nouveaux élèves (forum des associations, journal de Meylan, bulletin du Grésivaudan...).

A terme, il serait bon d'harmoniser les tarifs pratiqués par les enseignants (40 € pour l'année par C. Masurel, 20 € pour 6 séances par J. L. Vigne, 60 € par trimestre par F. Degiuli et P. Saguet)

### **4) Situation financière**

S. Berthier résume la situation financière du club. Il explique qu'il y a un arriéré de paiement s'élevant à 2000 € concernant le loyer du BCM jusqu'alors versé en 3 fois au CTM durant l'année. Il a été décidé de mensualiser les paiements du loyer et de les faire par prélèvement automatique.

S. Berthier rappelle que le club présente un déficit annuel récurrent de 2500 € et que des actions sont indispensables pour le supprimer. Plusieurs pistes vont être étudiées :

- au niveau des dépenses, réaménagement des points cadeau
- au niveau des recettes, passage des tarifs du lundi et du vendredi de 3 à 4 € (ce qui couvrirait la perte annuelle), demande d'une subvention de la mairie de Meylan, augmentation du nombre d'adhérents (souhaitable, mais aléatoire)

S. Berthier explique que la trésorerie peut servir pour des investissements. Deux investissements sont à l'étude: achat d'une machine à dupliquer (plébiscité par une majorité d'administrateurs) et remplacement des chaises. On s'orienterait vers des chaises en plastique, ce qui est plus facile d'entretien, avec éventuellement un coussin. Plusieurs membres du CA vont prospecter sur internet et dans les magasins de l'agglomération cet achat et fournir un budget.

### **4) Rafraichissement du local**

La direction du CTM va prendre en charge :

- l'installation d'ampoules led à la place des ampoules actuelles (déjà effectué)
- une nouvelle peinture de la salle. Les travaux auront lieu pendant la période de Noël.

Pendant ce temps, les tournois et les cours auront lieu dans la salle polyvalente et le responsable technique du CTM se chargera du transfert des tables et des chaises.

- nouvelle isolation thermique des fenêtres et des portes programmée sur les 2 ans à venir

La prochaine réunion du CA aura lieu le **mardi 13 Décembre à 17 h 30**. Elle sera consacrée à une prise de décision sur les sujets mis à l'étude.